JUIN 2021
Catus actu - Lot

Catus ACTUS

Journal D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE CATUS



Le MOT du MAIRE



Je suis très heureux de vous retrouver à travers ce bulletin municipal.
Depuis le mois de juillet 2020, nous sommes en charge de la gestion communale, dans un contexte que personne n'envisageait au départ. Le moment que nous traversons est inédit, bousculant notre quotidien, nous touchant toutes et tous, de près ou de loin.
Préparons-nous au retour d'une vie plus normale afin de nous retrouver pour partager nos moments de convivialité catussiens qui nous manquent tant.
Dès que cela sera possible, je compte sur le tissu associatif qui ne manquera pas d'être au rendez-vous. Il pourra compter sur le soutien de la municipalité, pour encourager les diverses animations à venir. Nous vous proposerons également de nous retrouver lors des journées citoyennes que nous allons organiser et par la mise en place du comité consultatif des aînés.
En cette période hors du commun où il est compliqué d'avancer normalement, l'équipe du conseil municipal s'est mobilisée afin de faire évoluer les différents dossiers.
La sécurité routière, l'étude de circulation des poids lourds, la rénovation de l'éclairage public liée aux économies d'énergie. L'opération OPHA-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement Urbain) avec pour objectif la revitalisation et l'attractivité du centre bourg, apportant des moyens à l'amélioration du patrimoine bâti, en parallèle de l'opération de valorisation des façades qui contribuera à l'embellissement du village.
D'autres sujets seront développés dans ce bulletin.
Un PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) a été mis en place.
Celui-ci nous servira de ligne de conduite pour les gros investissements, tout en maîtrisant nos dépenses et restant à la recherche de nouvelles économies, ou nouvelles recettes, de fonctionnement, afin d'améliorer nos marges de manœuvre du futur en évitant ainsi de recourir au levier fiscal.
Catus, bassin de vie, pôle d'équilibre, a toute sa place dans le territoire.
En lien direct avec le Grand Cahors, différents sujets seront abordés. L'attractivité économique avec une possible extension de la zone artisanale des Matalines, le site de Blanchard, le remaniement des locaux de la Vernière, La mobilité avec la possibilité d'ouvrir l'accès à tous les transports scolaires à partir du mois de septembre. Le développement touristique et le site du Lac Vert, un réel atout pour notre territoire qui accueille pour cette nouvelle saison estivale la société Lot Of Sports, de Mr et Mme Pélissier, nouveau prestataire des lieux. Une réelle dynamique avec de nouvelles prestations qui contribueront à faire rayonner l'image de Catus à travers le Grand Cahors et le département.
Conscient de la responsabilité que vous nous avez confiés, soyez certains que nous nous engageons à la respecter.
Défendre l'intérêt catussien reste ma priorité, mais aussi mon investissement auprès du Grand Cahors où j'ai été nommé conseiller délégué au développement et à l'attractivité du Lac Vert et en charge des chemins de randonnée.
Ce qui m'anime, c'est l'ambition collective du conseil municipal à aller de l'avant et porter des projets pour Catus, mais aussi une ambition collective de territoire, particulièrement avec nos communes voisines concernant l'école et la mutualisation des moyens matériels et humains, sans pour autant les affaiblir, bien au contraire.
Gardons l'espoir de retrouver des instants de bonheur simple. Bel été à tous, prenez soin de vous.

Olivier LIARD
Maire de Catus

MENTIONS LÉGALES

Directeur de la publication : Olivier Liard
Responsable de rédaction : Simon Flis
Enquêtes & rédaction : Gilles Borie
Conception & impression : Publi Quercy
Tirage : 650 exemplaires
Journal annuel gratuit
ne peut être vendu

LES FINANCES

La commission des finances est présidée par
Victor VAZ
et se compose de : Marie-Pierre Robert, Jean-Luc Fernandez et Guillaume Miermont

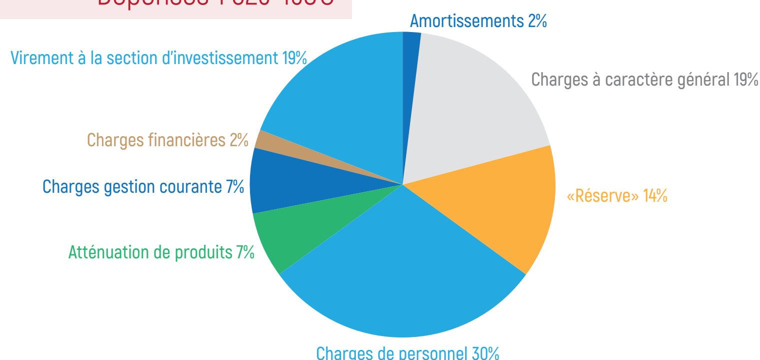


Victor Vaz est le premier adjoint au maire, plus particulièrement chargé des finances et de la Maison de Santé.
La philosophie budgétaire de la commune s'inscrit dans la continuité, et s'appuie sur quatre priorités : Jeunesse, vivre ensemble, attractivité, transformation et structuration du village.
La commission des finances, même si elle se compose de quatre membres, est ouverte à tous les conseillers.
La politique budgétaire s'appuie sur le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement). Un outil de pilotage financier qui dresse la liste des projets sur 5 ans, la durée du mandat. Il n'est pas figé, et s'actualise selon les évolutions. Il a plusieurs avantages : étaler et programmer les investissements dans le temps long, donner aux citoyens une vision claire de la gestion communale, prévoir et anticiper les financements (subventions, emprunts).
« Nous sommes dans la continuité avec les précédents mandats. Vigilance, anticipation nous guident, mais nous avons aussi une réelle volonté de nous projeter à long terme, tout en gérant le quotidien en bons pères de famille. Les taux fiscaux n'ont pas été augmentés dans un souci de justice envers ce que vivent nos concitoyens. »

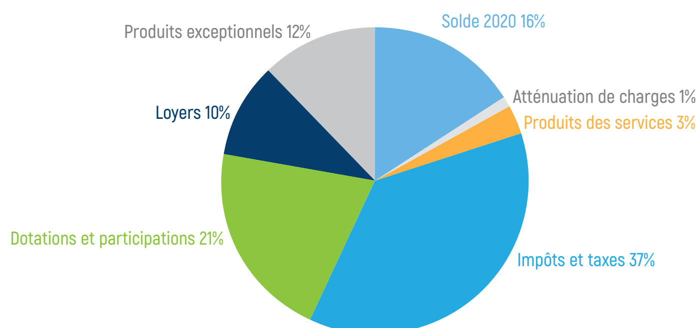
- Le Fonctionnement :

Cette année, le budget 2021 peut se traduire par ces schémas :

Dépenses 1 325 458€

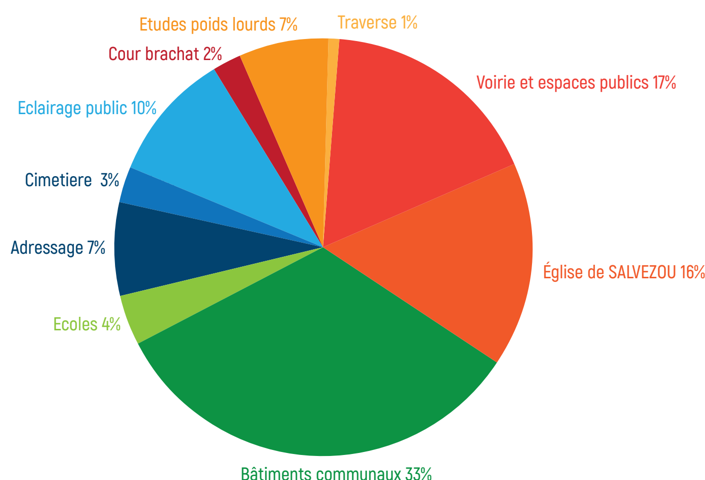


Recettes 1 325 458€



- Investissement :

Répartition des programmes 568 973€





TRAVAUX, SÉCURITÉ, CIMETIÈRES, PCS, ADRESSAGE

La commission travaux est présidée par :

Olivier BLATY

et se compose de : Simon Flis, Jean-Luc Fernandez et Jacky Dos Santos

Olivier Blaty, où en êtes-vous de l'adressage ?

- Nous sommes en phase de finalisation. Le SDAIL (Conseil départemental) est en train de valider les noms, les numéros... Après vote final du conseil municipal, le SDAIL l'enverra aux institutions (IGN, Poste, pompiers, police...). Il reste encore à faire l'information à la population (chaque habitant recevra sa nouvelle adresse et son numéro. Cette opération va coûter environ 28000 €, pour 40 plaques de rue pour Catus, 180 panneaux et supports pour les extérieurs, en tout 600 numéros de maison





Parlons de la sécurité routière

- La vitesse a été limitée à 30 Km/h dans l'ensemble du bourg, et il y aura des contrôles. Le stationnement a été revu, mais nous devons l'améliorer. Nous allons prendre des mesures contre les voitures « ventouse ». Il nous reste à faire des plans de circulation et de réduction de la vitesse dans les hameaux, et une étude sur la circulation des poids lourds est en cours. Enfin, dès le 2e trimestre 2021, l'avenue du Commandant Miquel sera sécurisée par trois feux dits « intelligents » qui vont imposer un seul sens de circulation à la fois, et des aménagements piétons.

Quels sont les autres aménagements réalisés ?

- Nous avons modernisé les jeux de la Vernière, et ceux-ci vont devoir évoluer. Nous avons aussi posé des barrières de sécurité à l'entrée du Liaussou (à côté du cimetière). Ces aménagements seront continués aux deux extrémités de ce trait d'union entre le village et le Lac Vert.

Justement, le dossier cimetière, où en est-il ?

- La procédure de reprise des concessions abandonnées est enfin terminée. Il y a environ 40 sépultures à reprendre. Certains monuments, les plus représentatifs, seront réhabilités, et nous allons créer deux espaces propreté.



Et les bâtiments ?

- La grange « Boddi » a été vendue. Nous avons prévu de réaliser un diagnostic énergétique sur tous les bâtiments communaux, étalé sur la durée du mandat, ainsi que l'entretien. Une étude est en cours pour savoir comment utiliser au mieux les bureaux de l'ancienne gendarmerie. Enfin, la réhabilitation d'un logement au dessus de l'école est en cours. Dans la mairie, nous allons réaménager le rez de chaussée, redistribuer les espaces afin de créer un véritable accueil. Nous allons aussi réviser le toit de la Halle.

Concernant la propreté ?

- Nous avons phasé le nettoyage du village, afin que celui-ci reste toujours propre et accueillant.

Parlons de Salvezou

- Nous avons sécurisé le chemin de la Fontaine en le mettant en sens unique, avec en même temps une réfection du pluvial et de la chaussée. L'église est terminée et les allées du cimetière, de même que l'évacuation des eaux de pluie vont être rénovées.

Les chemins blancs ?

- Là aussi, le Plan Pluriannuel va prévoir une programmation de réfection de certains de nos chemins.

Qu'est ce que la participation citoyenne ?

- C'est un dispositif officiel simple, efficace et gratuit qui permet de lutter contre la délinquance et les incivilités. Des référents volontaires seront choisis par le maire pour faire le relais entre les habitants et les forces de l'ordre. Un protocole est signé entre la mairie, la préfecture et la gendarmerie sur une période de trois ans. Les référents alertent, mais **n'interviennent surtout pas !**

Il reste le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Nous l'avons actualisé et révisé. Il nous reste à organiser un exercice. A ce sujet, la sirène va être remise en service et sonnera pour essais tous les premiers mercredis du mois.

LES ASSOCIATIONS, LE SPORT ET LA CULTURE



La commission Jeunesse, Culture et vie associative est présidée par
AUDREY GALTHIÉ
et se compose de : Amandine Borgès, Marie-Josée Dall'Asen, Carole Desprat, Simon Flis et Jacky Dos Santos

Audrey Galthié, comment avez-vous vécu cette première année de mandat ?
- Cela n 'a pas été évident. La crise du COVID a tout bloqué dans chacun de mes domaines.

Oublions donc cette année 2020. Quels sont vos projets pour 2021 ?
- Nous sommes en train de mettre en place des boîtes à livres où tout le monde pourra prendre et apporter des livres. Nous avons pour cela récupéré une ancienne cabine téléphonique, que nous allons faire décorer par les enfants des écoles. Elle est destinée au Lac Vert. Nous allons en fabriquer en interne, plus petites, pour le village.

Au niveau associatif ?
- J'ai rencontré Didier Raclius, le président de la Maison des Associations pour faire le point de la situation. Nous aiderons les associations dans leur projet de mutualisation de matériel. Nous allons inscrire au budget les subventions aux associations au même niveau que les années passées.

Et le sport ?
- J'ai des projets d'organisation d'événements sportifs dans le village, mais ils sont pour le moment bloqués. Cela sera sans doute pour 2022.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS VERSÉES EN 2020	DEMANDE SUBVENTION 2021	PROPOSITION SUBVENTIONS 2021
Comité d'Animation Catus	0.00 €	0.00 €	
Comité des fêtes Salvezou	0.00 €	1 700.00 €	1 700.00 €
Karaté	250.00 €	1 300.00 €	250.00 €
Donneurs de sang	700.00 €	750.00 €	750.00 €
Maison des Associations	3 620.00 €	2 500.00 €	3 000.00 €
Catus rugby XIII	800.00 €	1 000.00 €	900.00 €
APE	1 900.00 €		2 000.00 €
Cricket club	0.00 €	500.00 €	350.00 €
US3C	1 500.00 €		
Music anim	200.00 €	300.00 €	300.00 €
Chat bouge			
Enveloppe du geste	300.00 €	300.00 €	300.00 €
Saint Hubert	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Club des ainés	500.00 €	500.00 €	500.00 €
ADMR	500.00 €	500.00 €	500.00 €
Indéterminées		8 150.00 €	6 950.00 €
TOTAL	10 770.00 €	18 000.00 €	18 000.00 €



LES ÉCOLES ET LA JEUNESSE

La commission des affaires scolaires est présidée par

CAROLE DESPRAT

et se compose de : Magali Boussac, Amandine Borgès et Laurent Notzon.

Carole Desprat, quelles sont vos attributions ?

- J'ai la charge de la vie scolaire et de la jeunesse.

Comment avez-vous adapté l'école aux nouvelles règles sanitaires ?

- Depuis la réouverture des écoles en mai 2020, nous avons dû régulièrement nous adapter aux différents protocoles imposés par le ministère de l'éducation nationale. Les temps périscolaires ont dû être modifiés pour limiter au maximum le brassage des enfants. C'est pourquoi un double service à la cantine a été instauré avec utilisation de la bibliothèque par les enfants de maternelle et la maison des associations a été mise à disposition pour les temps de garderie des enfants de l'élémentaire. Nous avons également mis l'accent sur le renforcement du nettoyage et la désinfection des locaux. A compter de la rentrée de septembre 2021, les horaires des écoles seront modifiés afin d'augmenter la durée de la pause méridienne : 8h45 – 11h45 et 13h30 – 16h30. Le double service sera donc maintenu, ce qui permettra de répondre à l'évolution croissante d'enfants accueillis à la cantine.

Comment voyez-vous l'évolution de l'école de Catus ?

- L'école primaire de Catus est bien évidemment l'école des enfants de Catus mais également celle des enfants de Saint-Médard, Montgesty et d'Uzech les Oules. Nous souhaitons maintenir et conforter cette école de territoire par une structure plus adaptée, et nous sommes actuellement en discussion avec les communes concernées.

Quels investissements avez-vous prévus ?

- Nous sommes en train de renouveler le parc informatique : Il y aura une classe mobile, composée de 10 ordinateurs portables à disposition des élèves. La classe des touts petits de maternelle sera dotée d'un vidéo projecteur interactif (VPI). Dans les années à venir, les tableaux interactifs des autres classes seront remplacés par des VPI. Bien entendu, les travaux annuels d'entretien des classes vont continuer, et dès cette année, nous interviendrons sur la toiture du bâtiment des CE-CP. Nous réfléchissons aussi au problème de la gêne du soleil dans certaines classes l'été.

Quelles sont les initiatives du conseil municipal à l'égard de la jeunesse ?

- A défaut d'avoir pu le mettre en place en 2020 du fait de la situation sanitaire, nous souhaitons installer un Conseil Municipal Jeunes à l'automne 2021 afin de mieux prendre en compte leurs avis. Nous sommes également à l'écoute du Relais d'Assistantes Maternelles et de la Mission Locale du Lot sur d'éventuels projets.



LA COMMISSION COMMUNICATION

La commission communication est présidée par

SIMON FLIS

et se compose de : Michel Coulon, Laurent Notzon.

Outre cette publication, la commission planche sur le site internet et travaille à la recherche d'un nouveau logo pour la commune.

Le site internet

Le site internet communal (catus.fr) est en cours de réécriture, pour le rendre plus accessible et à l'image du village. Vous pourrez, en plus des informations déjà présentes, accéder à des démarches en ligne, ou télécharger les principaux formulaires communaux (permis de construire, état civil, documents pour les associations…), accéder à l'agenda communal, aux comptes rendus des conseils municipaux, au carnet d'adresses des associations, des artisans et des commerçants, au menu de la cantine et aux infos sur les travaux.

LA COMMISSION VIVRE ENSEMBLE



La commission vivre ensemble est présidée par
MARIE-PIERRE ROBERT
et se compose de Marie-Josée Dall'Asen, Magalie Boussac, Michel Coulon.

Marie-Pierre Robert, quelles sont les attributions de cette commission ?
– Tout ce qui concerne l'animation citoyenne du village : Les journées citoyennes, le fleurissement, le dialogue intergénérationnel, le dialogue entre les communautés culturelles.

Que sont les journées citoyennes ?
– Des journées de chantiers animées par la mairie, où les citoyens volontaires travaillent à la mise en valeur de lieux communaux. Ce n'est en aucun cas une journée de travaux d'intérêt général, mais un état d'esprit, une journée de participation joyeuse à la vie de la collectivité, dans la dynamique du « vivre ensemble » qui permet aussi d'impliquer les habitants et d'intégrer les nouveaux arrivants. Sans être le but principal, l'économie dégagée par ces journées permet d'alléger les charges de la commune.

Quelle sera la première ?
– Rendez-vous le dimanche 6 juin à 8h30 sous la halle, avec pour but le nettoyage et l'aménagement du chemin du Château. Info et inscription en Mairie.

Comment se déroulera-t-elle ?
– Chacun pourra apporter ses propres outils. Si nous avons assez de bénévoles, d'autres chantiers pourront s'ouvrir.

Parlez-nous du fleurissement.
– Après une année 2020 compliquée, le dialogue a repris avec Cahors Juin Jardins. Nous bénéficierons de leurs conseils et nous aurons un fleurissement en 2021. Nous avons aussi un projet de jardins partagés.



Que fait d'autre la commission ?
– Au moment des fêtes de fin d'année, nous avons distribué aux catussiens de plus de 80 ans un petit cadeau symbolique : un panettone fabriqué par Jimmy Breton, notre boulanger.

LA COMMISSION DES MARCHÉS

Elle se compose Marie-Pierre Robert, Simon Flis, Marie-Josée Dall'Asen et Olivier Blaty.



Un règlement intérieur vient d'être validé pour le marché du mardi matin, qui sera étendu l'été à la place de la Halle. La commission a également prévu la reconduite des marchés de producteurs des samedis matins d'été sous la Halle à partir du 3 juillet qui vont fêter leurs dix ans en 2021.



OPÉRATION OPAH-RU

Les élus du Grand Cahors ont lancer une « Opah-Ru multisites Cœurs de bourg » dans les communes de Bellefont La Rauze, Catus, Douelle et Saint-Géry-Vers. Cette initiative, menée avec les mairies et les partenaires financiers, constitue un levier majeur pour accompagner les propriétaires, occupants ou bailleurs, dans la rénovation de leurs biens immobiliers. L'objectif du Grand Cahors est de susciter un élan de transformation des logements en cœur de bourg afin que ces derniers répondent aux exigences actuelles de confort et de qualité, redonnant vie à nos centralités, là où se situent l'âme et le caractère de notre territoire.

Exemple

BÉNÉFICIEZ DE PRIMES ET DE SUBVENTIONS COUVRANT 54 % DU MONTANT DES TRAVAUX

M. Catus est propriétaire d'un petit immeuble dans le bourg de Catus. L'immeuble est composé de 2 logements vacants depuis plusieurs années : un T2 de 45 m² au 1er étage et un T3 de 55 m² au 2ème étage. M. Catus souhaite valoriser son patrimoine par la réalisation de travaux et percevoir un complément de revenus, avec les loyers.

Montant des travaux : 100 000 € HT

Le propriétaire, en conventionnant avec l'Anah, peut bénéficier des aides suivantes :

Anah	**35 000€**
Programme Habiter Mieux - 2 primes	**4 000€**
Grand Cahors - Prime Enerpat majorée	**3 000€**
Commune de Catus - prime de sortie de vacance	**2 000€**
Commune de Catus - Aide à la rénovation de façades	**3 000€**
Département du Lot	**5 000€**
Région Occitanie - 2 écochèques	**2 000€**

TOTAL DES AIDES : 54 000 €

Il peut également bénéficier d'un abattement fiscal de 85 % sur tous les revenus locatifs de ses logements, pendant 9 ans, en passant par l'intermédiation locative.

LES AIDES SUR LA COMMUNE DE CATUS

La commune de Catus propose des aides au financement qui lui sont propres et qui viennent compléter les dispositifs communs de l'Opah-Ru. L'opération détaillée ci-dessous ne concerne que le bourg de Catus.

Attribution d'une prime de 2 000 € liée à la sortie de vacance d'un logement, sous conditions d'un minimum de 8 000 € TTC de travaux, sous réserve d'une validation en commission.



Bourg de Catus - périmètre de l'opération en rose

Attribution d'une prime de 50% du prix du m² des travaux à réalisé, plafonnée à 3000 € liée à la rénovation de façade, sous réserve d'une validation en commission. Détail ou info en mairie.

LE LAC VERT



C'est une grande nouvelle pour le Lac Vert, avec l'annonce de la venue de la société Lot Of Sports, bien connue à Cahors pour sa reprise du Mont St Cirq. Les gérants, Philippe Pélissier et sa fille Clivia ont postulé, et obtenu, du Grand Cahors la gérance du restaurant du Lac. Ils sont déjà sur place et toute l'équipe s'active pour préparer l'établissement et lui redonner un coup de jeune. Philippe Pélissier, le gérant de la société, a bien voulu répondre à notre curiosité.

Philippe Pélissier, que voulez-vous faire ?

- Nous allons installer au Lac Vert une base de loisirs tous publics, avec des activités nautiques et terrestres, en plus de gestion du restaurant.

Quelles activités allez-vous proposer ?
- Des activités nautiques, avec une grande structure gonflable de jeux aquatiques, des pédalos, des aquabikes (vélos aquatiques), canoës, paddles… et des activités terrestres : VTT et VTC électriques, deux parcours d'orientation, et des jeux interactifs.
Vous serez aussi chargés de surveiller la baignade ?
- Non, cela reste le domaine et la responsabilité du Grand Cahors. Cependant, nous avons prévu deux personnes pour assurer la surveillance et la sécurité de nos propres activités.
Que devient le restaurant ?
- Pour cette première année, nous proposerons seulement du snack et la buvette. Si les conditions sanitaires le permettent, l'an prochain, nous pourrons proposer des repas.
Pour combien de temps êtes-vous au Lac ?
- Nous avons négocié une concession de dix ans, car il nous fallait ce temps pour amortir notre investissement.
A combien se monte-t-il ?
- Environ 200 000 €

«Toute l'équipe à hâte de vous retrouver au lac vert pour passer un bel été»
L'équipe Lot Of Sport Catus.







LA VIE DU VILLAGE

- L'EHPAD

L'EHPAD St Astier est gérée par un conseil d'administration composé de conseillers municipaux et de citoyens.
Elle est présidée par le maire. Les administrateurs membres du conseil municipal sont : Amandine Borgès, Magalie Boussac, Marie- Josée Dall 'Asen, Guillaume Miermont, Carole Desprat, Victor Vaz, Simon Flis. Les administrateurs extérieurs sont : Ghislaine Borie, Myriam Chauzenou, Christiane Delsol, Roselyne Languereau, Suzanne Maure, Ghislaine Ruscassié, Claude Taillardas.
Le conseil d'administration a nommé Vincent Castel déjà directeur de L'EHPAD de Pradines en renplacement de Pascal Corniot désormais retraité depuis le 1er mars. Il partagera sont temps entre les deux établissements. Une organisation qui a nécessité l'embauche d'Émilie Lewandowski, cadre de santé, pour la gestion du quotidien de Catus. Quand à la gestion de la pandémie, on peut souligner que début avril, 90% des résidents et 55% du personnel étaient vaccinés. Aucun cas de COVID n'a été recensé au sein de l'EHPAD grâce au professionnalisme de tout le personnel de l'etablissement.



- Le Bar-Tabac-Boulangerie

Depuis le 5 février, la boulangerie a intégré le bar-tabac du Vert. Son propriétaire, Pascal Pilbout a cédé le fond à Jimmy Breton, le boulanger. Les deux commerces ont donc fusionné en un seul, provisoirement. Car la boulangerie fait l'objet d'un vaste projet de réaménagement, avec le soutien de la Région Occitanie et le groupe Polygone, qui va créer des logements locatifs au dessus des locaux commerciaux. Le but est de rassembler le fournil et le lieu de vente dans une même zone. L'achat du tabac va permettre très bientôt le démarrage des travaux. Mais cette acquisition est aussi pour le couple Breton l'entrée dans un nouveau métier, pas si facile. Il a fallu suivre cinq formations, et bien entendu une montagne de papiers. D'ici un ou deux ans, peut être bien trois, il y aura de nouveau une boulangerie et un bar tabac distincts.



ETAT CIVIL 2020

LES NAISSANCES

KAHRAMAN Korhan	17 février 2020 CAHORS
MARCK Victoria, Lydie, Marina	8 juin 2020 CAHORS
COURNUT Aaron, Christian, Jacky	1er Août 2020 CAHORS
BALDINO FLEURY Julia	23 novembre 2020 CATUS
BAGES Luana	2 décembre 2020 CAHORS

LES MARIAGES

HOM Kenneth, Jung et TAURINES Daniel Vincent 20. septembre 2020

LES DÉCÈS

MONVOISIN Liliane	4 janvier 2020 CATUS
HOLLAND Richard	2 février 2020 CATUS
CAMBON Jean, Camille	18 février 2020 CAHORS
CHADELAUD Mauricette, Renée épouse SIMON	21 février 2020 CATUS
BROUILLET Camille, Sophie, épouse CALES	19 mars 2020 CAHORS
CAJARC-LAGARRIGUE Roger, Maurice, Augustin	5 avril 2020 CATUS
HUELMO Marie Pilar, épouse DELFOUR	3 juin 2020 CATUS
MARSAUDON Lucien, Georges	17 août 2020 CAHORS
ROUQUIE Roland, Gabriel	24 août 2020 CATUS
DESPRATS Jean-Louis	8 octobre 2020 CAHORS
ROQUES Marie Antoinette, Jeanne, Émilie épouse CAMPAGNE	9 octobre 2020 CATUS
MANIE Marie, Henriette, Josette	4 novembre 2020 CATUS
DULAC Charlotte, épouse PAJEAN	16 novembre 2020 CATUS

- Né à Catus

Un événement exceptionnel a eu lieu sur la commune en 2020. Même si le choix du lieu n'avait rien de volontaire, il y a plus de soixante ans qu'un enfant n'y avait vu le jour. C'est ce qui est arrivé au jeune couple Baldino-Fleury, avec la venue inopinée de Julia, habitant le cœur de Salvezou et déjà parents de deux enfants.



Luc Borie, le dernier né à Salvezou (1958) , et la famille Baldino

- Ils ont choisi Catus



Présentez vous

Mickael Martegoute, 32 ans, conducteur de travaux chez Oliveira, à Mercuès, et Marion Potvin-Fadeuilhe, 28 ans employée administrative à l'hôpital de Cahors, et deux garçons de 7 ans et demi.

Comment avez-vous trouvé cette maison ?

- Au départ, nous cherchions un terrain à bâtir, et nous avions visité les terrains juste au dessous, mais nous n'avions pas trouvé ce que nous cherchions. Bizarrement, nous n'avions pas remarqué cette maison. Ce n'est qu'en parcourant les annonces que nous l'avons trouvée. La visite a été un véritable coup de cœur qui continue encore aujourd'hui ! Elle est très agréable, bien conçue et le voisinage est plutôt un atout.

Vous travaillez tous les deux hors de Catus, cela ne vous pose pas de problème ?

- A vrai dire, non. De plus, en ce moment, je suis en télétravail et j'en suis ravie ! Seule ombre au tableau, je ne conduis pas. Mais je parviens à me débrouiller avec une collègue de Thédirac. Je ne comprends pas : Nous sommes dans le Grand Cahors et nous n'avons pas de bus Catus-Cahors !

Utilisez vous les services du village ?

- Je commence à prendre mes habitudes avec les commerçants de Catus, et je viens de découvrir le marché. J'ai adoré !

Et les enfants ?

- Eux, ce sont déjà des catussiens ! Ils sont ravis de l'école et y trouvent une bonne ambiance. De plus, ils sont inscrits à l'école de Rugby à XIII où ils retrouvent leurs copains.

Que pensez-vous de l'ambiance du village ?

- Nous avons découvert ici une vraie vie de village, à la campagne mais pas trop loin de la ville. À cause des restrictions sanitaires, nous n'avons pas encore pu participer à beaucoup d'animations, mais cette année, nous allons nous rattraper ! Surtout au Lac, qui est pour nous un atout majeur. Dommage qu'on ne puisse pas en faire le tour sans aller sur la route ! Nous avons avec nos voisins de très bonnes relations. Je pense d'ailleurs organiser, dès que possible, un repas de quartier.

Alors, pas de regrets ?

- Ah, non alors ! Au contraire !



Muriel et Emmanuel Cayla habitent la Grange de Siffray depuis le début de l'année 2021. Jeunes retraités venant de Paris (XIXe), Muriel était employée de banque et Emmanuel professeur dans une école d'ingénieurs, mais aussi artiste. Le couple possédait aussi une galerie d'art, qu'ils ont dû fermer à cause du COVID. Parents de trois grandes filles, et grands-parents heureux, ils ont quitté Paris pour le Lot où la famille d'Emmanuel est originaire d'Anglars-Juillac. Ils cherchaient un point de chute près, mais pas trop, d'Anglars-Juillac, une maison « avec du caractère, mais bien restaurée, un peu isolée, mais pas perdue». L'ancienne grange a été un coup de coeur. Ils utilisent les circuits courts, et même très courts (la ferme Borie est à 10m), les commerçants de Catus, les artisans (« Claude André Bonnel est très précieux ») et même les commerçants itinérants. Une ombre au tableau ? Peut être la vitesse sur ces petites routes, qu'ils veulent faire réduire par la pose d'un panneau « attention enfants ».

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

- La Maison des Associations

Malgré les circonstances, la Maison des Associations fonctionne, et elle a des projets. Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 20 mars 2021, le président Didier Raclius a dressé un bilan trop rapide des activités 2020 : La soirée des vœux, l'accueil de l'évêque, un escape game, un spectacle sous la Halle, le vide grenier de la Vernière, le forum des associations, le Père Noël. L'association a réussi à vendre les vieux fauteuils de cinéma, qui n'étaient plus aux normes, (250 € en tout). Le président a listé les projets 2021 : « La participation à la foire aux livres, un repas intercommunautés de Catus, la fête de la musique, le vide grenier, le forum des associations, halloween, le Père Noël et les décorations du village »... Et il a évoqué un projet de mutualisation du matériel associatif.



- Le salon du Livre

Il aurait dû se tenir le 20 novembre 2020, mais les circonstances l'ont repoussée au 5 juin. Organisée par Dany Vacandare, portée par la Maison des Associations, l'événement de l'année se tiendra toute la journée sous la Halle, et débordera certainement sur la place. Déjà, entre 25 et 30 auteurs ont répondu favorablement. « Mon objectif, explique Dany Vacandare, est d'attirer un maximum d'auteurs avec un accueil chaleureux et convivial, mais aussi leur donner une suite, au travers des écoles, de l'EHPAD... Les auteurs qui vont venir viennent du Lot et des départements limitrophes, et de tous les styles : roman policier et régional, science fiction, BD, contes, biographies, histoires personnelles, littérature enfantine... Nous voulons pérenniser ce rendez-vous par la qualité de l'accueil».



- Les fêtes



SALVEZOU :
La fête se prépare dans le cas où elle serait possible. Normalement, elle aurait lieu les dimanches 25 et lundi 26 juillet. Sur plancher couvert, et toujours animée par l'orchestre musette Nelly Music. Annulée à grand regret en 2020, cette fête est très attendue par le comité et aussi par la population



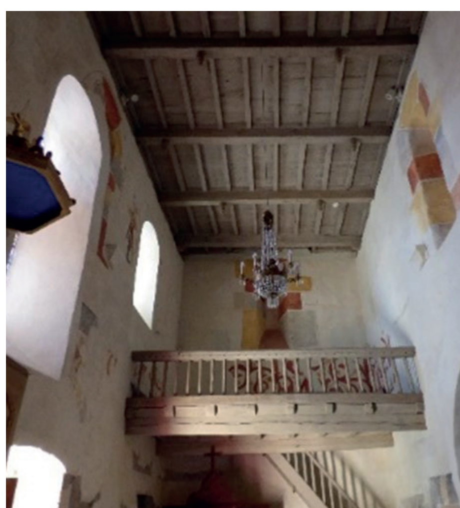
CATUS :
«Nous préparons la fête comme si elle avait lieux, cependant cette année l'organisation sera plus «légère». Nous nous adapterons et préparerons au mieux ce rendez-vous.
A très vite»

SALVEZOU

UN PEU D'HISTOIRE

D'après l'étude de Gaëlle Duchène, Salvezou apparaît pour la première fois dans un document en 1303, où un litige oppose la famille Salvanhac à l'évêque de Cahors, puis en 1340 où une émeute oppose les habitants du village aux seigneurs de Salvezou sous l'influence des moines de Catus. Au XVI[e] siècle, un Raymond de Salvezou s'illustre par des faits militaires. La Révolution saisit les biens du Sieur Lassagne au profit d'un M. Baldy, de Mechmont. C'est à ce moment-là que le village de Salvezou a été rattaché à Catus. A la fin du XIX[e] siècle, il y avait 304 habitants et une école mixte y a été construite en 1906. En 1932, la famille De Valon fait démolir le château dont la commune de Catus a refusé le don.





LES TRAVAUX DE RESTAURATION

En 1990, des travaux ont mis à jour des peintures murales datées du XVIe. L'église a fait l'objet d'une étude du DESS patrimoine de Cahors en 1997/1998. En 1998, le maire de Catus a signalé à la DRAC des « désordres graves… mettant en péril la conservation de l'édifice ». L'étude architecturale (2010) de Gaëlle Duchène, a révélé « un remarquable plafond à la française » caché par « deux travées de voûtes en lattis plâtré ». Les travaux, qui viennent de se terminer, mettent en lumière ce plafond de bois, et aussi d'autres décors peints, donnant à cette église un grand intérêt artistique et touristique

Les travaux de restauration viennent tout juste de se terminer, au bout de onze années (étude préalable comprise), sous la direction de l'architecte Gaëlle Duchène.



TROIS TRANCHES ONT ÉTÉ RÉALISÉES :

1 : Réfection de la toiture de la chapelle.

2 : Réfection de la toiture de la nef et révision de la couverture du chœur et du clocher et dégagement des plafonds.

3 : Mise en valeur et restauration intérieure.

L'ensemble du chantier a coûté 207 436 €, financés par la Région (20 864 €), le Département (41 487 €), l'Etat (51 860 €) et la commune (93 225 €).

INFOS PRATIQUES



CONTACT

MAIRIE DE CATUS
05 65 22 70 31
mairie@catus.fr
catus.fr

FEUX DE VÉGÉTATION :

Ils sont strictement interdits, non seulement l'été, mais toute l'année. On doit déposer ses déchets verts à la déchetterie

ANIMAUX ERRANTS

(chiens, chats)

Un arrêté municipal stipule qu'il est interdit de les nourrir sur la voie publique. Si vous remarquez des animaux errants, signalez-les à la mairie.

TRAVAUX

Tous travaux même ceux ne donnant pas lieu à permis de construire, sont à déclarer en mairie. Le dépôt de la déclaration permet aussi de se renseigner sur les aides et la législation en vigueur.